

	Sommaire	A retenir												
<p>MAIRIE DE VEZINS DE LEVEZOU 3, route du Claux 12780 VEZINS de LEVEZOU Tél. : 05 65 61 87 09 Fax : 05 65 61 80 85 mairie-vezinsdelevevou@wanadoo.fr www.vezins-de-levezou.fr Secrétariat ouvert de 9 H à 12 H du lundi au vendredi et de 14 H à 16 H 30 le jeudi</p>	<table> <tr> <td>Le mot du Maire</td> <td>P. 1</td> </tr> <tr> <td>Le budget communal</td> <td>P. 2</td> </tr> <tr> <td>Travaux et espaces publics</td> <td>P. 3 à 5</td> </tr> <tr> <td>L'école et le CM junior</td> <td>P. 6 et 7</td> </tr> <tr> <td>Retour sur</td> <td>P. 8</td> </tr> <tr> <td>A venir</td> <td>P. 8</td> </tr> </table>	Le mot du Maire	P. 1	Le budget communal	P. 2	Travaux et espaces publics	P. 3 à 5	L'école et le CM junior	P. 6 et 7	Retour sur	P. 8	A venir	P. 8	<p>Le secrétariat de mairie sera fermé pour les congés d'été les mercredis 18, 25 juillet et le 1er août ainsi que du lundi 27 au vendredi 31 août 2018 inclus.</p>
Le mot du Maire	P. 1													
Le budget communal	P. 2													
Travaux et espaces publics	P. 3 à 5													
L'école et le CM junior	P. 6 et 7													
Retour sur	P. 8													
A venir	P. 8													

Le mot du maire

Chères Vézinoises, Chers Vézinois,

Comme chaque année, nous avons le plaisir de vous adresser ce bulletin municipal estival qui retrace la vie de notre commune et les actions de la municipalité.

Durant l'année scolaire, les conseillers municipaux junior de l'école Jean Monteillet ont travaillé sur l'histoire de Vezins. C'est avec un élan de motivation et d'assiduité qu'ils ont réalisé un document qui retrace toutes leurs recherches ainsi que l'historique des travaux des conseils municipaux juniors depuis leur création en 2012. Vous pouvez prendre connaissance de ce document à la mairie et sur le site internet de la commune.

Si l'année scolaire vient juste de s'achever, le centre de loisir, organisé par Familles Rurales, prend le relais. Situé dans les locaux de l'école, il va permettre au petits Vézinois de passer un été animé et riche en découverte.

Le début du mois de juillet a été marqué par la fête de Vezins avec une météo très clémente et un programme fourni. Cette 20ème édition de la fête de la bière a été fort appréciée par toutes les personnes venus passer un bon moment. Un grand merci à tous les bénévoles!

Comme vous avez pu le constater, notre commune, à travers vos élus, s'investit dans divers travaux et projets structurants pour améliorer notre cadre de vie : ce sont les travaux du bureau de la Poste ainsi que les bureaux de la communauté des communes qui touchent à leur fin ainsi que les travaux du centre technique communal, une inauguration est prévue le 29 septembre, à cette occasion vous pourrez visiter ces bâtiments et découvrir ces nouveaux équipements.

Toute l'équipe reste mobilisée pour poursuivre les engagements pris devant vous et dans l'optique de rendre notre commune accueillante et attractive.

Avec toute l'équipe du conseil municipal je vous laisse découvrir ces quelques pages et je vous souhaite une bonne lecture.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été.

Daniel Ayrinhac

Présentation du budget 2018

Le budget communal

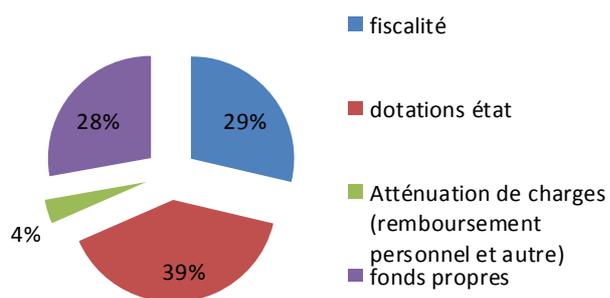
Vendredi 13 avril le conseil municipal de la commune de Vezins se réunissait pour une séance avec un ordre du jour chargé et important.

En premier lieu, le vote des taux des impôts locaux a fait l'objet des débats du conseil. Et c'est à l'unanimité que l'ensemble de l'assemblée a décidé de **ne pas augmenter la fiscalité locale pour la septième année consécutive**. Cette décision traduit la volonté de l'ensemble du conseil municipal de ne pas pénaliser davantage les ménages et ne pas faire supporter aux Vézinois les baisses de dotations de l'Etat.

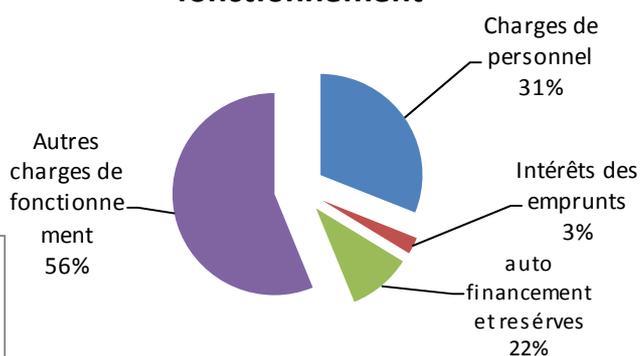
Les dépenses de fonctionnement ont été prévues au plus juste afin de dégager un excédent de fonctionnement important à virer à la section d'investissement qui permet de limiter très fortement le recours à l'emprunt pour financer les nombreux projets structurants pour la commune.

La section de fonctionnement du budget communal s'équilibre à 890 258€ et se compose comme suit :

répartition des recettes de fonctionnement



Répartition des dépenses de fonctionnement



Les principaux investissements de l'année sont :

- ◆ la fin de la construction du garage municipal qui sera doté d'un local pour la chasse et pour le comité des fêtes,
- ◆ la poursuite des travaux de réhabilitation du bâtiment de la Poste et de la Communauté de Commune Lévézou Pareloup,
- ◆ la mise en accessibilité du bâtiment de la mairie,
- ◆ la rénovation de la gendarmerie ainsi que divers travaux d'éclairage public.

Des projets ambitieux pour développer l'attractivité et améliorer le cadre de vie des Vézinois.

Travaux et espaces publics

Travaux d'entretien

- Les employés communaux, ont réalisé du fauchage sur l'ensemble du territoire de la commune. Ils ont également bouché les trous sur les chaussées qui le nécessitaient.
- Paul Douls et Julien Valentin, avec l'aide de bénévoles, ont réaliser le fleurissement du centre du bourg et des autres villages par la plantation de géraniums. Ces fleurs égayent les villages et participent à l'embellissement de notre cadre de vie.



- L'entreprise Brouillet a procédé à la réfection (reprise du muret et des joints) de la croix de Branque. Ces travaux ont été financés par la commune, le conseil paroissial et M et Mme Massacrier.
- Afin de lutter contre les problèmes d'isolation qui créent de l'humidité la commune a décidé d'engager la rénovation extérieure du bâtiment de la gendarmerie notamment le changement des menuiseries extérieures avec volets roulants, des portails de garages et la rénovation de la façade ainsi que la suite de la mise aux normes électriques. Les menuiseries et les volets ont été remplacé par l'entreprise Centre Alu au mois de juin et le ravalement de la façade interviendra dans l'automne par l'entreprise Salvan.

Tous ces travaux permettront de mettre ce bâtiment dans les normes d'isolation, de confort et de sécurité actuelles et sont indispensables au bon fonctionnement de la brigade de gendarmerie de Vezins dans l'attente de la construction de la future brigade.

Nos routes

Suite à la réunion communautaire de la commission Voirie, chaque commune a pu disposer de son attribution de budget comme suit :

- chaque commune possède un budget Réseau Intérêt Communautaire (RIC). Pour Vezins ce budget pour 2018 est de 48 530€ auquel il faut rajouter 27 460€ pour le PATA (réparation de la chaussée par gravillonnage). Il va permettre de réaliser les travaux sur les secteurs suivants : le bas de la Grifoulette, la route de Montplaisir, l'accès public à Villefranquette, l'accès à l'église et le Verlalays. Le reste servira au rebouchage des trous.
- Le budget entretien en 2018 est de 29 325.38€ et se réparti entre le fauchage par l'entreprise Fabre Didier d'Arques, le débroussaillage, le curage des fossés, la signalisation ainsi que le lamier.
- Durant l'année 2018, les travaux de voirie modernisation vont être effectués sur le village de La Clau et la route d'accès aux relais tv.

Concernant les chemins de randonnées, dont la compétence est communale, l'entreprise Merviel va assurer l'entretien avec l'égavage et le fauchage sur les 37 kilomètres de chemins que compte la commune.

Travaux et espaces publics

Construction du centre technique municipal

Le bardage et la couverture ont été réalisés en février par l'entreprise CIAM puis les menuiseries extérieures ont été posées par l'entreprise Centre Alu.

L'aménagement intérieur s'est poursuivi avec les cloisons placo et l'isolation par l'entreprise Bouzat puis par l'électricité (Malaval) et la plomberie (Auguy).

Les employés municipaux ont réalisé les peintures intérieures du bâtiment côté garage.

La réception des travaux aura lieu fin juillet.

Le coût total pour le bâtiment est de 304 661€ auquel il faut ajouter l'aménagement des abords et des voiries et réseaux.



Pendant les travaux



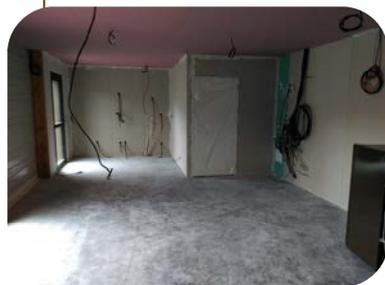
Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 38 000€ par le Département, 22 800€ par la Région et 171 000€ par l'Etat.

Ce bâtiment permet à la commune d'avoir un lieu de stockage, un garage, et un espace de travail fonctionnel.

Le centre technique comprend un local de stockage pour le comité des fêtes ainsi qu'un local pour la société de chasse de Vezins. Une réunion a eu lieu entre la commune, le comité des fêtes et l'association de chasse afin de définir les modalités de mise à disposition des locaux.

Une inauguration du centre technique municipal ainsi que du bâtiment de la Poste et de la communauté de communes est prévue le samedi 29 septembre.

Vous recevrez une invitation prochainement.



Le local des chasseurs



Le garage municipal

Travaux et espaces publics

Bâtiment la poste et CCLP

Afin de conforter les services de proximité pour préserver le cadre de vie et l'attractivité du territoire, la commune de Veziens-de-Lévézou, propriétaire du bâtiment de la Poste et de la communauté de communes, a décidé d'entreprendre des travaux de mise en accessibilité, de rénovation intérieure et de ravalement de façade.

Ces travaux d'accessibilité ont consisté en la réalisation d'un cheminement piéton et d'une rampe reliant le domaine public jusqu'aux portes d'entrées de la Poste et de la communauté de communes.



Pendant les travaux



Le nouveau bureau de la Poste

En parallèle, des travaux de réfection intérieure des bureaux ont été entrepris. Ils ont permis à la Poste de changer de local, au sein du bâtiment, afin d'avoir un bureau de poste plus fonctionnel et plus moderne. Le nouveau bureau de Poste est ouvert au public depuis la fin janvier.

L'ancien bureau de Poste, quant à lui, vient d'être totalement rénové afin d'agrandir les locaux actuels de la Communauté de Communes Lévézou Pareloup qui occupera désormais des bureaux sur 2 étages.

La commune de Veziens assure la maîtrise d'ouvrage de ces travaux avec des subventions des partenaires extérieurs et le concours de la Communauté de Communes Lévézou Pareloup.



La nouvelle façade avec la rampe d'accès, il reste à poser l'enseigne de la communauté et à inverser l'enseigne de la Poste.



Les nouveaux locaux de la communauté de communes avec une salle de réunion et 3 bureaux.

L'école Jean Monteillet



◆ Carnaval

Le 10 avril, les enfants, tous déguisés et maquillés par des parents bénévoles, ont pu cheminer dans les rues du village, tout fiers d'exhiber leurs déguisements. Ce fut un très beau défilé de costumes colorés et originaux qui a enchanté petits et grands.

◆ Piscine

Comme régulièrement chaque année nos enfants des CP au CM2 ont pu bénéficier de 8 séances à la piscine de Millau. Les CM2 ont pu valider « le savoir nager » qui est obligatoire pour leur rentrée en 6ème. Ces séances ne seraient pas possibles sans la participation de l'APE de Vezins, de la communauté des communes pour le transport et la présence de parents bénévoles .

◆ Voyage scolaire

Cette année a eu lieu le voyage scolaire de l'école de Vezins qui se déroule tous les 3 ans. Il est financé par l'APE, les parents et la mairie. Les grands du CE2 au CM2 sont partis du 4 au 8 juin avec leur enseignante Mme RAYNAL ainsi que 2 parents accompagnateurs à Palavas les Flots.

Les CP et CE1 sont partis également à Palavas les Flots du 7 au 8 juin avec leur enseignante Mme JOGUET ainsi qu'un parent accompagnant.

Ce séjour était basé sur la découverte du milieu marin avec de nombreuses visites : le marché aux poissons, la jetée de Palavas, le port, le phare de la Méditerranée, sans oublier la faune et la flore de la lagune... Les élèves ont également pu faire leurs premières foulées de cheval dans un étang protégé au mas de l'Espiguette auprès de nombreux oiseaux. Le temps étant au rendez-vous dans le sud, tout le monde a pu profiter pleinement de ce beau séjour et les enfants sont revenus ravis.

Quant aux petits, ils ont bénéficié d'une sortie à la base nautique de Salles-Curan le 2 juillet et d'une sortie à la station d'épuration le 5 juillet.



Les CE2, CM1 et CM2



Les CP et CE1



Les maternelles

◆ Rentrée scolaire 2018/2019

Elle se fera le 3 septembre 2018 avec un effectif de 57 élèves, il y a un changement dans l'équipe pédagogique car Mme JOGUET nous quitte. Ce sera Mme BOULOUYS qui assurera la direction ainsi que l'enseignement des maternelles avec Mme BOURDAIS qui s'occupera des CP CE1 ainsi que des GS le matin et CE2 une partie de l'après-midi, Mme RAYNAL s'occupera des CM et CE2 une partie de l'après-midi.

Commission social, scolaire, cantine, transports

Le conseil municipal junior



Cette année, les conseillers municipaux juniors ont travaillé en lien avec la mairie et avec l'aide de leurs enseignantes sur l'élaboration d'un « livret ».

Dans ce document, ils abordent trois thèmes :

- L'histoire de Vezins : la vie, les métiers, l'école autrefois.
- Les différentes guerres et l'impact sur notre territoire.
- La réalisation du plan d'eau.



Une réunion a eu lieu avec les conseillers municipaux juniors et des élus, Daniel Ayrinhac, Arnaud Viala, Chantal Chassan, Patricia Miquel et Sylvie Boutonnet afin de travailler en petits groupes.

M André Vayssié et Albert Richard sont intervenus à l'école afin de parler de l'histoire de Vezins, de la vie des vezinois durant la guerre et répondre aux nombreuses questions des enfants sur ces sujets. Les élèves les ont écoutés attentivement, ont pris des notes et ont été ravis de cet échange. Vous pourrez prendre connaissance du résultat de leur travail sur le site internet de la mairie.



De plus, un registre à été créé afin de regrouper tout le travail réalisé par les conseillers municipaux junior depuis la première élection, afin de garder une trace. Il sera consultable à l'école.

Retour sur

La cérémonie du 8 mai

Les quatre communes de l'ancien canton ont commémoré le 8 mai 1945, le jour du 73ème anniversaire de la victoire de la seconde guerre.

Cette victoire a permis le rétablissement de la démocratie, des valeurs universelles et de la dignité de l'Homme que les nazis avaient bafouées. La présence du député Arnaud Viala, des quatre maires, de la brigade de gendarmerie, de deux sous officiers, de six portes drapeaux, des anciens combattants et de la population donnant lieu à une belle union nationale. Une lecture par trois écoliers d'un panneau réalisé à l'école a prouvé l'implication des jeunes générations à ce devoir de mémoire.

Deux gerbes déposées, la lecture des 107 soldats de la commune tombés au champ d'honneur, suivis de l'hymne national faisant ainsi une émouvante cérémonie, clôturée par un verre de l'amitié offert à tous les participants par la mairie.



A venir

Le Festival Folklorique du Rouergue

La commune de Vezins-de-Lévézou, en partenariat avec l'association Danse en Lévézou, va accueillir deux groupes à l'occasion du Festival Folklorique International du Rouergue. Ce festival se déroulera sur une semaine du 6 au 11 août 2018 dans de nombreuses villes aveyronnaises avec la présence de 10 ensembles folkloriques internationaux et des groupes rouergats qui participent chaque année à son organisation : A Vezins-de-Lévézou, seront à l'honneur des groupes représentant l'Arménie et le Brésil. **Ils se produiront à partir de 20h30 le samedi 11 août 2018 à l'Espace Vezinois**

Venez nombreux assister à ce spectacle de grande qualité !

Spectacle « Un Renaud pour moi tout seul »



La mairie de Vezins vous propose en partenariat avec le théâtre de la Maison du Peuple de Millau dans le cadre de « ses échappées » **une soirée concert le vendredi 26 octobre à 20h30 à l'espace vezinois : Un Renaud pour moi tout seul.**

« Ça lui tenait à cœur, à Monsieur Lune et c'est enfin là : un album de reprises de Renaud. Pas de Mistral Gagnant ni

de Morgane de toi ici, même s'il est volontiers romantique et que les histoires de cœur lui tiennent aux tripes, Monsieur Lune a une vision bien précise de Renaud. Son cœur de "petit bourgeois" ne vibre que pour la fibre sociale du chanteur». En deuxième partie de soirée, les chorales du Lévézou interpréteront plusieurs chansons de Renaud, nous remémorant ainsi les mélodies et jolis textes engagés de cet artiste incontournable de la chanson française.

A l'issue de la soirée, une collation sera offerte par la Mairie et permettra d'échanger autour de ce spectacle avec l'artiste. Nous vous attendons donc nombreux pour une belle soirée en chanson.

Soirée tout public dès 10 ans, tarifs de la soirée 12 euros (tarifs réduits entre 5 et 10 euros sous conditions). Plus d'infos sur maisondupeuple@millau.fr ou au 05 65 59 47 61. Réservations des places à la billetterie du Théâtre de la Maison du Peuple et à la Boulangerie Colonges à Vezins.